

Programme dédié aux AQPS du 1er Juillet au 30 septembre 2026

Date	Hippodrome	Prix	Distance	Discipline	Alloc.	Âge	Sexe	Conditions
01-juil-26	NANTES	PRIX JEAN-BAPTISTE SAULOU	3100	P	10000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places depuis le 1er juillet 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
02-juil-26	SENONNES	PRIX DU CERGO	2400	P	18000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reçu une allocation de 8.500 porteront 2 kg, l'étant classé 2e ou 3e d'un Groupe A QPS, 3 kg, gagnant un Groupe AQPS, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
12-juil-26	ZONZA	PRIX DE SAINTE LUCIE DE ZONZA	2200	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 ans et au-dessus n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses cette année. Poids : 62 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en victoires et places : 1 kg par 5.000 cette année et par 8.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 12,5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
12-juil-26	ZONZA	PRIX DE SORBOLLANO	2200	P	12100	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 63 kg. Tout gagnant portera 1,5 kg, de plusieurs courses, 3 kg. Les chevaux comptant au moins 25 % de sang arabe recevront 3 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
13-juil-26	GRANVILLE	PRIX MENUISERIE GOUELLE (VANS MTM)	4300	S	14000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race de Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, en steeple-chase, reçu 7.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.
14-juil-26	CORLAY	PRIX YVES LE MOIGNE	2300	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 65 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
14-juil-26	LE DORAT	PRIX LOUIS RICOUX	2700	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places depuis le 14 juillet 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
14-juil-26	VITTEL	PRIX DE L'UNION AQPS DE L'EST	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Élastiques.
14-juil-26	VITTEL	PRIX JACQUES LAURIOT	3800	H	20000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, ni en course de haies, ni reçu 10.000 (victoires et places), ni reçu d'allocation en steeple-chase. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.000.
14-juil-26	VITTEL	PRIX RACE AND CARE	2400	P	12000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses, ni depuis le 14 juillet 2025 inclus reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Élastiques.
17-juil-26	DIEPPE	PRIX DE L'HIPPODROME DE WAREGEM	3800	H	24000	4 ET 5	F	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race de Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.500. Poids : 4 ans, 65 kg, 5 ans, 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 4.000.
17-juil-26	DIEPPE	PRIX LOUISA BANBOU	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1,5 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Élastiques.
18-juil-26	LA ROCHE POSAY	PRIX RENE BARRE	3400	S	16000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000.
22-juil-26	SAINT-MALO	PRIX JOBIC SEVERE	2500	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places depuis le 22 juillet 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
22-juil-26	VICHY	PRIX DE L'UNION DES AQPS DU CENTRE-EST	2400	P	32000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et jumelés de 4 et 5 ans inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 64 kg. Les chevaux ayant cette année gagné un Groupe III AQPS porteront 1 kg, un Groupe II AQPS ou plusieurs Groupes III AQPS, 2 kg. Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
24-juil-26	LION-D'ANGERS	PRIX DE L'ISLE BRIAND	2400	P	33900	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 62 kg. Les remises de poids prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

24-juil-26	LION-D'ANGERS	PRIX UN DE SCEAUX	2400	P	10000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 67 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places depuis le 24 juillet 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	rÉglements sur clubgrc. fr.
26-juil-26	ZONZA	PRIX DE PORTO VECCHIO	2200	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France. Poids : 62 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en victoires et places depuis le 1er juillet 2025 inclus et limitÉes É 8 kg : 1 kg par 8.000. En outre, tout gagnant cette annÉe portera 1, 5 kg, de plus leurs courses, 3 kg. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
30-juil-26	VICHY	PRIX VIPIACUM	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagnÉ deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
31-juil-26	SENONNES	PRIX DE LA COMMUNE DE SENONNES	2300	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagnÉ deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
31-juil-26	SENONNES	PRIX DU GROUPE PIGEON (PRIX DES ANDEGAVES)	3000	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 67 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places depuis le 31 juillet 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
02-août-26	DINAN	PRIX GENYBET - MPS MOTOCULTURE	4250	S	14000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course É obstacles, depuis le 1er mars de l'annÉe derniÈre inclus, reÁu 9.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 2.000 cette annÉe et par 4.000 l'annÉe derniÈre.	
02-août-26	DINAN	PRIX VILLE DE DINAN - JOSEPH RAULT-RENE BESNIER - CHALLENGE APGO	2700	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 66 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places depuis le 2 août 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Pour Gentlemen-Riders, ceux n'ayant pas gagnÉ 10 courses recevront 2 kg, 3 courses, 4 kg. Challenge de l'Association des PropriÉtaires de l'Ouest (APGO) - informations &	rÉglements sur clubgrc. fr.
02-août-26	LION-D'ANGERS	PRIX YANN POIRIER	2400	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant jamais couru. Poids : 63 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
02-août-26	ROYAN	PRIX ROYAN ATLANTIQUE VOLLEY BALL	2900	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 67 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places depuis le 2 août 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
03-août-26	ROCHEFORT/LOIRE	PRIX CHOUQUETTE DU BALCON	3500	H	16000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course É obstacles, reÁu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 3.000.	
03-août-26	ROCHEFORT/LOIRE	PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT-PRIX GINETTA II-CHALLENGE APGO	2400	P	10000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 67 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places depuis le 3 août 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Pour Gentlemen-Riders, ceux n'ayant pas gagnÉ 10 courses recevront 2 kg, 3 courses, 4 kg. Challenge de l'Association des PropriÉtaires de l'Ouest (APGO) - informations &	
09-août-26	LION-D'ANGERS	PRIX DE FENEU	2400	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 65 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
09-août-26	LION-D'ANGERS	PRIX DE L'AUBINIERE	2400	P	12000	4 ANS	F	Pour pouliches de 4 ans inscrites au Stud-Book Autre Que Pur-Sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagnÉ deux courses, ni depuis le 9 août 2025 inclus reÁu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les pouliches n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	rÉglements sur clubgrc. fr.
09-août-26	ZONZA	PRIX DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ DE ZONZA	2200	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagnÉ trois courses É cette annÉe. Poids : 62 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en victoires et places É cette annÉe : 1 kg par 3.000. En outre, tout gagnant cette annÉe portera 1, 5 kg. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prÉvues É l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables É l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.	
13-août-26	LION-D'ANGERS	PRIX PIERRE PELTIER ET U MASTER	4000	S	28000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang. Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulÉes pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 7.000 cette annÉe et par 11.000 l'annÉe derniÈre.	

14-août-26	CLAIREFONTAINE	PRIX ALTESSE V	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
14-août-26	CLAIREFONTAINE	PRIX MICHEL DE GIGOU	2400	P	20000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans inscrits au Stud Book Autres Que Pur-Sang, n'Es et ÉlevEs en France. Poids : 67 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 8.500 porteront 2 kg, EtÉ classÉ 2 e ou 3 e d'un Groupe AQPS, 3 kg, gagnÉ un Groupe AQPS, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
15-août-26	VICHY	PRIX ANTOINE DE VAZELHES (CRITERIUM DU CENTRE)	2400	P	33900	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant gagnÉ un Groupe III AQPS porteront 2 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
15-août-26	VICHY	PRIX FRANCOIS DE MALHERBE	2600	P	12000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses, ni depuis le 15 août 2025 inclus reÁu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
15-août-26	VITTEL	PRIX CENTRE DE PREPARATION OMNISPORT CPO	3600	S	16000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, les 4 ans reÁu une allocation de 7.500, les 5 ans reÁu 10.000 (victoires et places). Poids : 4 ans, 67 kg, 5 ans, 69 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en course § obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.500, depuis le 1 er janvier de l'année dernière inclus.
15-août-26	VITTEL	PRIX VITT'ELLE EN ROSE	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Élastiques.
16-août-26	JOSSSELIN	PRIX GENYBET	3600	S	14000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reÁu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en course § obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000, depuis le 1 er janvier de l'année dernière inclus.
18-août-26	SAINT-MALO	PRIX JOSEPH ET JOBIC SEVERE	2500	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
23-août-26	GRANVILLE	PRIX DE BREVILLE-SUR-MER	2400	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 65 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
23-août-26	MAURON	PRIX DU RESEAU DES HIPPODROMES DU MORBIHAN	2600	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France et n'ayant jamais gagnÉ. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en places depuis le 23 août 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
23-août-26	MAURON	PRIX DURALOCK	4600	C	16000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reÁu une allocation de 7.000, ni EtÉ classÉ 2 e ou 3 e d'une course de dotation totale supérieure ou Égale § 25.000. Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 2.500 cette année et 5.000 l'année dernière.
23-août-26	ZONZA	PRIX DU GOLFE DE PINARELLO	2600	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France. Poids : 62 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en victoires et places depuis le 1 er août 2025 inclus et limitées § 8 kg : 1 kg par 8.000. En outre, les chevaux ayant gagné au moins deux courses cette année porteront 2 kg. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
28-août-26	MOULINS	PRIX BOURBON-BUSSET ET PIERRE DE ROUGE	2800	P	12000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses, ni depuis le 28 août 2025 inclus reÁu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
28-août-26	MOULINS	PRIX VIDEO ROCK	2400	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'Étant pas de race pur-sang, n'Es et ÉlevEs en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÁu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagnÉ recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues § l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables § l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
28-août-26	SAINT-MALO	PRIX DU XV CORSAIRE SAINT-MALO (PRIX PRESIDENT ROGER DU HALGOUET)	3900	H	24000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'Étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course § obstacles, reÁu une allocation de 9.500. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en courses de haies (victoires et places) : 1 kg par 4.000.
30-août-26	VITTEL	PRIX DE LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT	4200	S	20000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'Étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reÁu une allocation de 9.000. Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÁues en course § obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

06-sept-26	AJACCIO	PRIX DE LA FEDERATION CORSE	2400	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 62 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en victoires et places cette année : 1 kg par 6.000. En outre, les chevaux ayant gagné deux courses cette année porteront 2 kg. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
06-sept-26	AJACCIO	PRIX JEAN-CHARLES TOMASI ET JOSE BARDINI	2400	P	15700	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France. Poids : 63 kg. Tout gagnant portera 1, 5 kg, de plusieurs courses 3 kg. Les chevaux comptant au moins 25 % de sang arabe recevront 3 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
06-sept-26	CRAON	PRIX ASSOCIATION DES AQPS (PRIX RICHARD DE GENNES)	2400	P	33900	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 62 kg. Les chevaux ayant gagné un Groupe III AQPS porteront 2 kg, plusieurs Groupes III AQPS, 3 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
06-sept-26	CRAON	PRIX DE LA FEDERATION DES ELEVEURS AU GALOP (PRIX DE BEAUCHENE)	2400	P	12000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses, ni depuis le 6 septembre 2025 inclus reAue une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
08-sept-26	AUTEUIL	PRIX JEAN NOIRET	3600	S	55000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni, cette année, en steeple-chase, reAue une allocation de 18.000, ni en course de haies, reAue une allocation de 32.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 7.000.
10-sept-26	PARISLONGCHAMP	PRIX DE CRAON	2400	P	70000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 64 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.
11-sept-26	LE MANS	PRIX JEAN COUTURIE	2300	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reAue une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
13-sept-26	BIGUGLIA	PRIX DES SUPER U CORSE	2400	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'étant pas de race de pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné trois courses cette année. Poids : 62 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en victoires et places cette année : 1 kg par 5.000. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
13-sept-26	GUINGAMP	PRIX DU BEL ORME	2700	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
13-sept-26	GUINGAMP	PRIX GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	2700	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en places depuis le 13 septembre 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
13-sept-26	SEGRE	PRIX KAUTOSTAR	3800	S	14000	5 ET 6	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale supérieure ou égale à 18.000. Poids : 5 ans, 66 kg, 6 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
17-sept-26	AUTEUIL	PRIX LANISTE	4400	S	53000	5 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course de haies, ni reAue une allocation de 32.000, ni cette année, en steeple-chase, reAue une allocation de 18.000. Poids : 5 ans, 67 kg, 6 ans et au-dessus, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 7.000 cette année et par 14.000 l'année dernière. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire et à l'éleveur du cheval gagnant.
18-sept-26	MOULINS	PRIX CHANDUCOQ	2400	P	16000	3 ANS	M,H	Pour poulains entiers et hongres de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les poulains ayant reAue une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les poulains n'ayant jamais gagné recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Une demi-saillie de l'Étalon CHANDUCOQ sera offerte à l'éleveur du cheval gagnant par le HARAS DE CERCY.
18-sept-26	MOULINS	PRIX DAVID DU BERLAIS	3700	S	24000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, en steeple-chase, ni reAue une allocation de 8.000, ni en course de haies, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale supérieure ou égale à 45.000. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes réaues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 3.500. Une saillie de l'Étalon DAVID DU BERLAIS sera offerte à l'éleveur du cheval gagnant par le HARAS DE CERCY.
18-sept-26	MOULINS	PRIX YVES D'ARMAILLE - PRIX COKORIKO	2400	P	33900	3 ANS	F	Pour pouliches de 3 ans inscrites au Stud-Book Autres Que Pur-Sang. Poids : 62 kg. Les pouliches ayant gagné un Groupe III AQPS porteront 2 kg, plusieurs Groupes III AQPS, 3 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables. La prime propriétaire ne s'applique pas. L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire de la pouliche gagnante. Une demi-saillie de l'Étalon COKORIKO sera offerte à l'éleveur de la pouliche gagnante par le HARAS DE CERCY.

19-sept-26	SENONNES	PRIX DES DRAGAGES DU VAL DE LOIRE	3000	P	12000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant pas gagné deux courses, ni depuis le 19 septembre 2025 inclus reÅu une allocation de 6.000. Poids : 67 kg. Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
19-sept-26	SENONNES	PRIX M.T.M. (PRIX DE LA BLISIERE)	3000	P	10000	4 ANS	F	Pour pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places depuis le 19 septembre 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
20-sept-26	SABLE / SARTHE	PRIX PIERRE TOUCHARD	2850	P	10000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places depuis le 20 septembre 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys. Départ aux Stalles.
21-sept-26	ANGERS	PRIX DU MESNIL	2300	P	18000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÅu une allocation de 8.500 porteront 2 kg, être classés 2 e ou 3 e d'un Groupe A QPS, 3 kg, gagnent un Groupe A QPS, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
22-sept-26	AUTEUIL	PRIX PATRICK LEC	3600	H	51000	4 ANS	M,H	Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en course de haies, ni reÅu une allocation de 13.000, ni reÅu une allocation en steeple-chase. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 6.000. L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire et à l'éleveur du cheval gagnant.
22-sept-26	VICHY	PRIX DES MALAUAUX	2800	P	20000	4 ET 5	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France. Poids : 67 kg. Les chevaux ayant reÅu une allocation de 8.500 porteront 2 kg, être classés 2 e ou 3 e d'un Groupe A QPS, 3 kg, gagnent un Groupe A QPS, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
26-sept-26	AUTEUIL	PRIX PIERRE ET BERNARD CYPRES	3600	H	51000	4 ET 5	F	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, ni reÅu 20.000 en course de haies (victoires et places), ni reÅu d'une allocation en steeple-chase. Poids : 4 ans, 66 kg, 5 ans, 68 kg. Surcharge s accumulées pour les sommes reÅues en course de haies (victoires et places) : 1 kg par 4.500.
27-sept-26	JARNAC	PRIX L'ORANGE BLEUE - PRIX GENYBET	2500	P	10000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places depuis le 27 septembre 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
27-sept-26	LA ROCHE S/YON	PRIX ALAIN DE MONTILLET	2400	P	14000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 65 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
27-sept-26	LA ROCHE S/YON	PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DES SABLES D'OLONNE	2400	P	10000	4 ET 5	F	Pour juments de 4 et 5 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places : 1 kg par 1.000. En outre, les juments n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
27-sept-26	LA ROCHE S/YON	PRIX DE LA VILLE DE LA-ROCHE-SUR-YON	3400	S	14000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reÅu une allocation de 6.500. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en course à obstacles (victoires et places) : 1 kg par 3.000.
27-sept-26	MORLAIX	PRIX AUX VINS DU LAUNAY (PRIX DE KEROZAR)	2600	P	10000	4 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France et n'ayant jamais gagné. Poids : 67 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en places depuis le 27 septembre 2025 inclus : 1 kg par 1.000. En outre, les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
27-sept-26	NANCY	PRIX DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE	2500	P	16000	3 ANS	M,H,F	Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 65 kg. Les chevaux ayant reÅu une allocation de 7.000 porteront 2 kg. En outre, les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 1, 5 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
27-sept-26	PRUNELLI	PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-EST ET DE CORSE	2400	P	12600	4 ET +	M,H,F	Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus n'étant pas de race pur-sang, nées et élevées en France. Poids : 62 kg. Tout gagnant de puis le 1er septembre 2025 inclus de deux courses portera 1 kg, de trois courses, 3 kg, de quatre courses, 5 kg, d'au moins cinq courses, 7 kg. En outre, les chevaux n'ayant pas gagné depuis le 1er septembre 2025 inclus recevront 2 kg. Les chevaux comptant au moins 12, 5 % de sang arabe recevront 1 kg, 25 %, 4 kg. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables à l'exception du paragraphe relatif aux femmes-jockeys.
30-sept-26	COMPIEGNE	PRIX LOUIS CHAMPION	3900	S	55000	4 ET 5	F	Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant ni, en steeple-chase, reÅu une allocation de 18.000, ni en course de haies, reÅu une allocation de 32.000. Poids : 4 ans, 66 kg, 5 ans, 68 kg. Surcharges accumulées pour les sommes reÅues en steeple-chase (victoires et places) : 1 kg par 7.000.